

Les 17 propositions pour donner envie aux Athois de se déplacer à vélo

Elections Communales 2024

Document de travail

Janvier 2024

Introduction

Le Gracq (*Groupe de Recherche et d'Action des Cyclistes au Quotidien*) est l'association qui représente les usagers cyclistes en Belgique francophone et défend leurs intérêts depuis 1975. Depuis plus de 15 ans, notre association est présente et active à Ath où elle organise régulièrement des activités en faveur de l'utilisation du vélo au quotidien (balades guidées, projections de films suivis d'un débat, stands d'animation lors de la semaine de la mobilité, sortie de Saint Nicolas à vélo) et participe activement à la Commission Communale Vélo de la Commune. Nous avons également établi une carte des itinéraires conseillés reliant les 19 villages de la Commune au centre-ville.¹

A l'occasion des élections communales d'octobre 2024, le Gracq présente, dans ce document, 17 propositions pour promouvoir et sécuriser la pratique de la mobilité douce (vélo, trottinette,...) dans notre commune. Il ne reprend pas les différents projets en cours de réalisation par la Ville d'Ath dans le cadre du PIWACY à savoir

- l'aménagement de la ligne 81 entre la chaussée de Valenciennes et la rue du Grand Pont qui sécurise la liaison gare d'Ath vers les villages d'Irchonwelz, Ormeignies, Moulbaix, Ligne, Villers St Amand ;
- la liaison cyclo-piétonne de la passerelle Lina (Ravel 4) à la gare d'Ath ;
- l'aménagement des boulevards de l'Hôpital et des Glacis en rue cyclable qui idéalement, à terme, pourrait être prolongé jusqu'au Ravel 4 avec la construction d'une passerelle qui relierait le bout de la drève du recueillement à la cité Fourdin;
- l'installation d'une petite centaine d'arceaux pour parquer les vélos au centre d'Ath et faubourgs;
- l'installation de parkings sécurisés au niveau de la gare et du parking Lina ;
- la réalisation de marquages au sol (pistes cyclables marquées et chevrons) dans les 19 villages de l'entité (le Gracq a transmis ses suggestions reprises à la fiche 1).

De par sa situation géographique, (présence des chemins de halage de la Dendre canalisée et du canal Ath-Blaton aménagés en Ravel4) notre commune dispose d'atouts indiscutables mais aussi de contraintes importantes (contournement de la ville, lignes de chemin de fer 94 et 90, les routes régionales N7, N55 et N 527 avec un trafic automobile important, l'étroitesse de la

¹ Disponible sur <http://u.osmfr.org/m/788966/>



voirie au centre-ville) qui rendent, à certains endroits, la circulation des cyclistes dangereuse. Par ailleurs, la discontinuité et le manque de maillage entre les pistes cyclables sont des facteurs d'insécurité importants pour les cyclistes et peuvent donc être un réel obstacle aux déplacements à vélo dans la ville d'Ath.

Dans cette note, le Gracq présente 17 actions prioritaires, regroupées en 7 axes, qui lui paraissent nécessaires pour favoriser l'utilisation du vélo et des trottinettes au quotidien et qui pourraient être mises en œuvre durant la mandature 2025-2030.

Nous sommes disponibles à rencontrer les représentants des partis politiques mais aussi des différentes associations actives à Ath intéressés à améliorer la mobilité douce dans notre commune.

Marc Beucarne

Responsable de la locale d'Ath

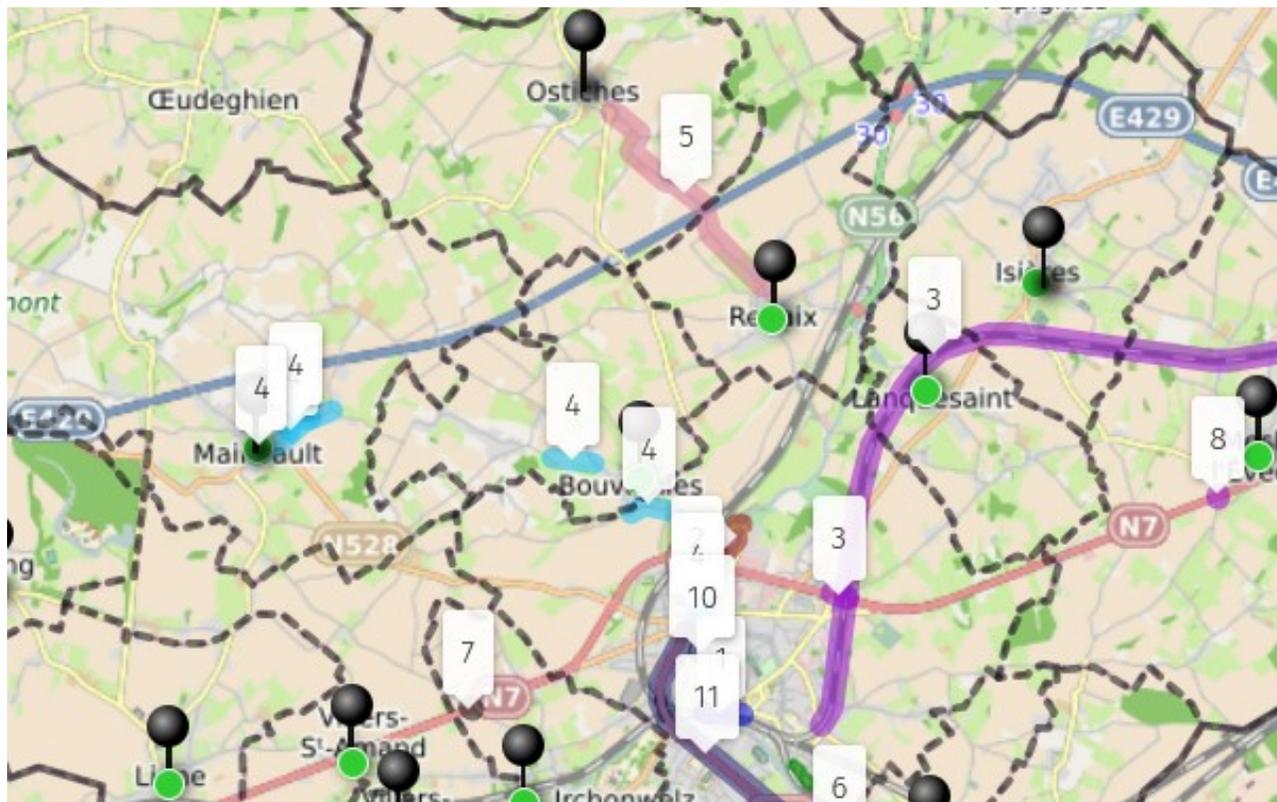
GSM : 0472/26/16/31

Axe 1 Les aménagements structurants prioritaires (Propositions 1 à 8)

En plus de l'aménagement du plateau de la gare, la priorité a été donnée, comme suggéré par l'audit BYPAD, à sécuriser les liaisons entre le centre-ville et les villages environnants mais aussi à relier entre elles (mailler) ces différentes liaisons au niveau de la ville d'Ath . L'analyse des principales liaisons en radiale a permis d'identifier les besoins suivants:

1. Irchonwelz-Ligne et Ormeignies : pas de besoin particulier, l'aménagement de la ligne 81 offrira une liaison sécurisée avec ces 3 villages et en direction de Moulbaix, Villers-Saint-Amand et Autreppe
2. Bouvignies-Mainvault: l'amélioration de la voirie à certains endroits et l'aménagement d'un chemin cyclo-piéton au sentier du Quesnoy à Bouvignies (itinéraire vers Mainvault)
3. Rebaix-Ostiches : Construction d'une nouvelle passerelle sur la Dendre à hauteur de l'écluse de Bilhée (à charge du SPW) et l'aménagement des chemins du Trieu et de Pidebecq en voie centrale (itinéraire conseillé par le Gracq vers Ostiches)
4. Lanquesaint- Isières: Aménagement en chemin cyclo-piéton d'une voie de la ligne 287 (itinéraire vers Isières et zoning de Ghislenghien)
5. Meslin-L'Évêque : besoin d'aménager un passage à niveau sur la ligne 287 à hauteur du chemin de la Justice et d'une traversée sécurisée de la N7 à hauteur de la rue de l'Esquinterie (itinéraire conseillé pour le zoning de Ghislenghien au départ de la partie SUD de la Ville)
6. Houtaing : Nécessité de sécuriser la traversée de la N7 à hauteur du chemin de l'Arbre Vert à Villers St Amand.

Les aménagements identifiés (8 structurants et 4 points noirs importants) sont détaillés dans des fiches reprises en annexe du présent document et localisés dans la carte ci-dessous ² :



1. Aménagement d'une piste cyclable bi-directionnelle sur le plateau de la gare

Le plateau de la gare avec les établissements scolaires à proximité est un lieu très encombré aux heures de pointe, ce qui rend la circulation des cyclistes et des trottinettes difficile et dangereuse. Au moment où la Ville négocie avec le TEC l'aménagement de la nouvelle gare des bus, le Gracq souhaite qu'une piste cyclable bidirectionnelle soit aménagée dans la rue de la Station (Voir fiche 2).

2. Construction d'une nouvelle passerelle sur la Dendre à hauteur de l'écluse de Bilhée et aménagement du Ravel 4 sur 500 mètres (à charge du SPW).

La passerelle de Bilhée sur le Ravel 4 est, à cause de sa pente importante et de son étroitesse, dangereuse pour les cyclistes. Compte tenu de l'importance de ce Ravel pour la

² Disponible sur internet à l'adresse <http://u.osmfr.org/m/1004762/>

circulation des cyclistes dans la région (selon les comptages effectués par le SPW, c'est la voie cyclable la plus fréquentée en Wallonie Picarde), le Gracq propose que la SPW construise une nouvelle passerelle juste en aval de l'écluse de Bilhée et réaménage le Ravel sur environ 500 mètres avec une largeur de circulation de 3 mètres pour permettre le croisement aisé des cyclistes et piétons (Voir fiche 3).

3. L'aménagement d'une voie de la ligne 287 en chemin cyclo piéton, entre Ath et Ghislenghien incluant une connexion avec le chemin de la Justice et avec l'avenue du Bonheur

L'aménagement de la ligne 287 à partir de la rue de Soignies jusqu'au zoning à Ghislenghien permettra aux habitants d'Ostiches, Rebaix, Isières, Lanquesaint et Meslin-l'Évêque mais aussi du faubourg de Bruxelles de relier à vélo ou en trottinette soit le quartier de la gare soit le zoning de Ghislenghien en toute sécurité. La construction d'un chemin cyclo piéton reliant le début de l'avenue du Bonheur à la ligne 287 permettra aux habitants du quartier des Matelots de bénéficier de ce nouveau chemin cyclo-piéton mais aussi de relier ce pré Ravel au Ravel 4 par la rue des Prés du Roy. La construction d'un passage à niveau sur la ligne 287 à hauteur du chemin de la Justice est également nécessaire pour permettre aux habitants de Meslin l'Évêque d'être connectés à ce nouveau Pré-Ravel. (Voir fiches 4, 5 et 6).

4. La sécurisation de la liaison Ath -Bouvignies-Mainvault

La sécurisation de la liaison Ath-Bouvignies-Mainvault au départ du Ravel 4 à hauteur de la rue du Rivage nécessite des petits travaux (pose de miroirs, élargissement de la bande roulante à la rue du rivage, aménagement de zones de croisement au vieux chemin de Villers St Amand, aménagement d'une voie centrale au chemin du Landat et chemin de Planche à Pierre à Mainvault, aménagement 2 pistes cyclables marquées au sol à la route de Frasnes et Place de Mainvault, placement de SUL sur la place de Mainvault) mais aussi la construction d'un chemin cyclo-piéton au sentier du Quesnoy à Bouvignies. Le détail des travaux suggérés est repris à la fiche 7.

5. La sécurisation de la liaison Ath-Rebaix-Ostiches

En plus de la construction d'une nouvelle passerelle à l'écluse de Bilhée par le SPW (Voir fiche 3), le Gracq propose d'aménager une chaussée à voie centrale avec pistes cyclables reliant Rebaix à Ostiches au chemin du Trieu et au chemin Pidebecq ou de placer des chevrons de chaque côté de la voirie en vue de sécuriser la circulation des vélos (Voir fiche 9).

6. La sécurisation de la liaison Ath-Maffle-Arbre en direction de Pairi Daiza en passant par le musée de la Pierre

Il est possible de relier le Ravel 4 et la rive droite du canal en passant par le musée de la Pierre au centre de Maffle et puis Arbre (point nœud n°20) en direction de Pairi Daiza en aménageant en revêtement semi dur le sentier cyclo- piéton qui longe les anciennes carrières de la Dendre et du Congo sur 150 mètres et en installant une chicane accessible aux vélos à l'entrée de la rue Joseph Wauters. (Plus de détail à la fiche 10).

7. La sécurisation de la traversée de la N7 à Villers St Amand (à charge du SPW)

La sécurisation de la traversée de la N7 permettrait aux cyclistes venant d'Houtaing et de Mainvault à hauteur du chemin de l'Arbre Vert de gagner 500 mètres par rapport à la traversée de la N7 par le Chemin de la Marquette (liaison points nœud 34 et 54) (Voir fiche 11).

8. La sécurisation de la traversée de la N7 à Meslin-l'Évêque (à charge du SPW)

La sécurisation de la traversée de la Chaussée de Bruxelles (N7) à hauteur de la rue du Breucq / rue de l'Esquinterie à Meslin-l'Évêque entre les points-nœud 54 et 56 est vraiment nécessaire car c'est l'itinéraire emprunté par les Athois, vivant dans la partie Sud de la ville, pour rejoindre Meslin-L'Évêque et le zoning de Ghislenghien (Voir fiche 12).

Axe 2 La suppression de points noirs importants (Propositions 9 à 12)

Malgré les travaux déjà effectués ou prévus durant cette mandature, des points noirs importants à la circulation des cyclistes subsistent dans notre commune. C'est pourquoi nous faisons les propositions suivantes :

9. Aménagement de chicanes ou de ralentisseurs sur le tronçon de la route régionale N525 (route Ath-Gibecq-Silly) entre le chemin des Saules et le chemin Naghin (itinéraire points noeuds 60 et 57) (à charge du SPW). (Voir fiche 12)
10. Aménagement en piste cyclable marquée des 2 emplacements de parking pour bus au pont de Brantignies (fiche 13)
11. Limitation de la vitesse à 50 Km/h à la chaussée de Mons à partir de la route de Beloeil à charge du SPW (fiche 14)
12. Réaménagement de pistes cyclables sur la N57 à la chaussée de Grammont à Ghislenghien (à charge du SPW) (Fiche 15)

Axe 3 L'aménagement et la réhabilitation de certains sentiers communaux empruntés par les cyclistes dans les villages de l'entité (Proposition 13)

Les sentiers communaux, quand ils sont revêtus, permettent la circulation sécurisée des cyclistes et des personnes à mobilité réduite dans les villages et notamment le déplacement des écoliers à pied ou à vélo vers l'école du village.

Le groupe de travail « Sentiers communaux » du Plan Communal du développement rural, (PCDR) a identifié un certain nombre de sentiers à réhabiliter ou à revêtir pour permettre ou faciliter la circulation des cyclistes. A titre non limitatif, nous pouvons citer le sentier Marocain à Ath, le sentier reliant le chemin des Brelles à la Place à Bouvignies, le sentier n°30 à Ghislenghien, le chemin des Crolites à Lanquesaint, le chemin des biefs à Maffle, le sentier des Près à Moulbaix, les chemins de la Garenne et des Tétards à Ormeignies.

AXE 4 L'aménagement de parkings à vélo dans les écoles communales et dans les villages (Proposition 14)

La ville d'Ath ayant prévu d'installer, dans les prochains mois, une petite centaine d'arceaux au centre-ville et dans les faubourgs, le Gracq propose d'installer à partir de 2025 des parkings à vélos dans les 19 villages de l'entité, notamment sur les places et dans les écoles communales.

Un tableau présentant les besoins identifiés en arceaux (au total 175) dans les différents villages et écoles de l'entité est repris à la fiche 16.

AXE 5 La formation, l'éducation et la promotion à la pratique quotidienne du vélo dans les écoles et pour les habitants (Proposition 15)

Comme proposé par l'audit BYPAD, le Gracq recommande d'ancrer le brevet vélo dans toutes les écoles d'Ath et d'organiser régulièrement, si possible lorsque les personnes actives ne travaillent pas (par exemple, le samedi), des formations en vélo trafic qui pourraient éventuellement être dispensées avec l'appui du Gracq³.

AXE 6 Améliorer la communication avec les citoyens dans le signalement des défauts d'entretien ou dangers sur la voie publique grâce à l'utilisation de l'outil « Betterstreet » (Proposition 16)

La Ville ne dispose pas d'outil de communication permettant aux citoyens de signaler tout défaut d'entretien, anomalies ou danger sur le réseau d'infrastructures routières et cyclables de la commune. Actuellement, il est assez difficile pour les Athois de demander l'intervention des services communaux pour effectuer des réparations sur la voirie communale.

A l'instar de ce qui a été recommandé par l'audit BYPAD, il nous paraît important que la ville se dote d'un outil de communication « user friendly » de type « BetterStreet » qui permette à sa population d'informer les services communaux des défauts d'entretien et des anomalies sur la voirie. Cet outil devra être intégré directement au site Web de la Ville et prévoir un accusé de réception pour chaque demande rentrée.

³ <https://www.gracq.org/formations-velo-dans-le-traffic>

AXE 7 Préparation du schéma directeur de la mobilité douce (2025-2040) (Proposition 17)

Comme suggéré par l'audit BYPAD, il serait très utile que la Ville définisse dans un schéma directeur de la mobilité douce (cyclable, pédestre et plan de circulation Ath centre) ses objectifs en matière de déplacement, les principes clés de sa mobilité douce, la planification à court, moyen et long termes des investissements et les moyens financiers qu'elle est prête d'y consacrer. Compte tenu de son fort niveau d'endettement et de la présence de nombreuses sociétés privées sur l'entité, dont certaines à dimension internationale, il serait intéressant d'étudier la possibilité de mobiliser du sponsoring privé pour certains investissements spécifiques (réhabilitation de sentiers, construction de chemins cyclo-piéton, pose d'arceaux,...) qui serait combiné avec les subventions du SPW.

Liste des fiches

Fiche 1 Liste des marquages au sol suggérés par le Gracq en février 2023	12
Fiche 2 Aménagement d'une piste cyclable reliant l'hôtel de police au chemin des cheminots.....	14
Fiche 3 Aménagement d'une passerelle à l'écluse de Bilhée.....	17
Fiche 4 Aménagement de la ligne 287 entre Ghislenghien et Ath	21
Fiche 5 : Aménagement d'un chemin cyclo-piéton reliant la rue du Bonheur au chemin de la Justice (complémentaire à l'aménagement de la ligne 287)	24
Fiche 6 Placement d'un passage à niveau sur la ligne 287 pour relier le chemin de la Justice à l'avenue du Bonheur	25
Fiche 7 Travaux de sécurisation de la liaison Ath-Bouvignies-Mainvault.....	27
Fiche 8 La sécurisation de la liaison Ath-Rebaix-Ostiches	31
Fiche 9 Liaison rive droite du canal Blaton-Ath à Maffle au musée de la pierre et à la rue Joseph Wauters.....	33
Fiche 10 Traversée de la N7 à hauteur du chemin de l'Arbre Vert à Villers-Saint-Amand (liaison villages Houtaing et Mainvault) (Travaux à charge du SPW)	35
Fiche 11 Traversée de la Chaussée de Bruxelles (N7) à hauteur de la rue du Breucq / rue de l'Esquinterie à Meslin- l'Évêque) (Travaux à charge du SPW)	36
Fiche 12 Sécurisation de 460 mètres de la N525 emprunté pour la liaison Ath-Gibecq (travaux à charge du SPW) ..	37
Fiche 13 Aménagement d'une piste cyclable marquée au pont de Brantignies	38
Fiche 14 Sécurisation de la circulation des cyclistes à la chaussée de Mons en limitant la vitesse des véhicules à 50 KM/h	39
Fiche 15 Réaménagement des pistes cyclables à la chaussée de Grammont, N57 à Ghislenghien.....	40
Fiche 16 Liste suggérée des arceaux à installer dans les villages	41

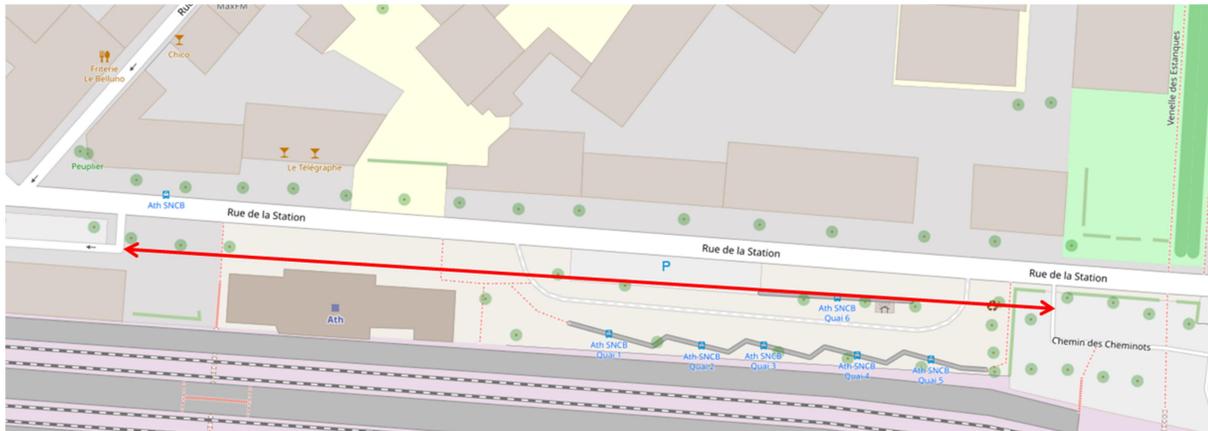
Fiche 1 Liste des marquages au sol suggérés par le Gracq en février 2023

Proposition de marquage au sol dans les 19 villages de l'entité d'Ath					
N°	Village	Rues/points nœud	Départ marquage	Fin marquage	Raisons
1	Bouvignies	Route de Flobecq	Croisement avec le chemin des brelles	en face du N°119 panneau fin agglomération	Route dangereuse vers Ostiches et Rebaix itinéraire entre les points nœud 38 et 31 (Ostiches)
2	Mainvault	Route de Frasnes N528/place de Mainvault	Croisement chemin de la planche de pierre	Jusqu'au n° 230(entrée agglomération)	Traversée du village par la RN528. Itinéraire reliant points nœuds 35-34 et 54 (route régionale) Itinéraire suggéré par le Gracq
3	Ostiches	Route de Flobecq /place d'Ostiches	Croisement chemin de Pidebecq	Croisement chemin de Common	Traversée du village route reliant les points nœuds 36-27-23. La section entre le point nœud 36 et 27 (place) est prioritaire (itinéraire suggéré par le Gracq) car elle passe devant la zone 30km/h de l'école avec rétrécissement de la chaussée
4	Rebaix	Rue du 7 juillet/place/rue Jean Watrin	En face du n°11 devant début zone 30km/h	Croisement avec la rue de la croisette	Circulation entre la zone 30 km/h devant l'école et entrée village. La pose de chevrons pourra accentuer la visualisation de la zone 30. Attention rue Jean Watrin, bcp de voitures en stationnement au bord de la voirie
5	Houtaing	Rue le chat/ place/rue de Leuze	Croisement rue le Chat et rue de Caplumont	Rue de Leuze n°36 (entrée agglomération)	Traversée du village itinéraire reliant les points nœuds 51-70- 28
6	Ligne	Rue de la Brasserie/place	Départ rue de la Brasserie à la chaussée de Tournai N7	Rue de Foucaumont	Traversée du village sur itinéraire points nœuds 57-52-51 (itinéraire suggéré par le Gracq)
6	Ligne	Rue Douaire	Croisement avec la rue de la Brasserie	Jusqu'au n°51	Tronçon important de l' itinéraire suggéré par le Gracq reliant Ligne à Ath
6	Ligne	Rue des Wattines	en face du n°35	croisement avec la rue de la Brasserie	Liaison points nœuds 30-52 Rue sinueuse
7	Villers St Amand	Place de Villers St Amand	Départ chaussée de Tournai	coin rue Prodibeau rue des marécages	rue importante du village fréquentée par les bus une partie couvre l'itinéraire points nœuds 52-53 (voirie sinueuse). Itinéraire suggéré par le Gracq pour relier ,ligne à Ath
7	Villers St Amand	Traversée de la N7 à hauteur du chemin de l'arbre vert			Permettra de réduire de 600 mètres la connexion Ath Mainvault par Irchonwelz
8	Villers ND	Pas de marquage nécessaire	-	-	non prioritaire voirie assez large avec bonne priorité
9	Moulbaix	Place de Moulbaix	Croisement rue Lucien Raulier/rue Marcel Labie	Place de Moulbaix	itinéraire points nœuds 62-57
9	Moulbaix	Place de Moulbaix	rue Adhémar Maréchal croisement à partir de la rue du Moulin	Rue du pont N°58	Voirie fréquentée par les bus itinéraire points nœuds 66-57-52
10	Ormeignies	Pas de marquage nécessaire	-	-	voirie assez large. Pas nécessaire de placer des chevrons
10	Ormeignies/Moulbaix	Traversée de la RN 527 à hauteur de la rue du Chapitre et de la rue St Ursmer			Route régionale
11	Irchonwelz	Place	du passage à niveau de la ligne 94	au n°22 de la rue du Pont Mouchon	voirie sinueuse assez étroite
11	Irchonwelz	SUL sur la place			marquage de chevrons au sol pour bien signaler le SUL
12	Maffle	Place	croisement Dendre/rue Salvator Allende	rue de soignies	Traversée du village/ voirie utilisée par les bus
12	Maffle/Arbre	Rue de Soignies	toute la rue jusqu'à la rue d'Attré à Ath		voir possibilité de placer une piste cyclable marquée des 2 côtés de la voirie
13	Meslin l'évêque	Place	départ de la N7 (panneau entrée agglomération)	Croisement rue Fenelone	pour ralentir la vitesse du trafic des voitures venant de la N7
13	Meslin l'évêque	Chemin de Chièvres	chemin des saules	Chemin Nanghin	itinéraire pour relier Ath à Gibecq- tronçon très dangereux reliant les points nœuds 56 à 57 (itinéraire suggéré par le Gracq)
13	Meslin l'évêque	Traversée de la N7 à hauteur de la rue de l'Esquinterie			Itinéraire utilisé par les Athois pour rejoindre le zoning de Ghislenghien. Liaison points nœuds 56-54. (itinéraire suggéré par le Gracq)
14	Isières	Pas de marquage nécessaire			la route de Lessines qui borde le village dispose d'une piste cyclable
15	Ghislenghien	N57 chaussée de Grammont	de la N7	au N°91	Traçage d'une piste cyclable marquée sur la bande en béton destinée aux cyclistes (itinéraire suggéré par le Gracq)

15	Ghislenghien	N57 chaussée de Grammont	de la N7	au N°91	Traçage d'une piste cyclable marquée sur la bande en béton destinée aux cyclistes (itinéraire suggéré par le Gracq)
15	Ghislenghien	Rue de Ghislenghien	de la N57	à la N57	Traçage de chevrons/ voirie assez étroite/ Marquer l'arrivée en agglomération au départ de la N7 (itinéraire suggéré par le Gracq)
16	Arbre	Pas de marquage nécessaire sauf route de Soignies (voir Maffle)			
17	Lanquesaint	Pas de marquage nécessaire			la route de Lessines qui traverse le village dispose d'une piste cyclable
18	Gibecq	Place de Gibecq	11,chemin de Bonia	2, chemin de Silly	Voirie étroite et sinueuse qui traverse le village (itinéraire suggéré par le Gracq)
19	Autreppe	Traversée de la RN 527 à hauteur de la rue des blancs curés et chemin des serres			itinéraire utilisé pour relier Moulbaix à Ormegnies (route régionale) itinéraire suggéré par le Gracq
20	Ath	Tronçon de 300 mètres de piste cyclable au quai de l'entrepôt	A partir de la fin du Ravel 4 juste après la rue du grand pont	jusqu'à hauteur de la passerelle	Il n'y a pas de piste cyclable tracée au sol pour permettre aux cyclistes de rouler sur 300 mètres à contresens (comme c'est autorisé en face de la Floridienne)
Les lignes en surligné jaune indiquent que ce marquage nous semble prioritaire					

Fiche 2 Aménagement d'une piste cyclable reliant l'hôtel de police au chemin des cheminots

Vue d'ensemble



Le parking pour voitures en épi en face du bâtiment principal de la gare et celui en face de la gare TEC devront être modifiés en stationnement parallèle (à noter que la région bruxelloise envisage de ne plus autoriser les parkings en épi pour tout nouveau aménagement de voiries existantes ou nouvelles voir article vers l'avenir du 30 juillet 2022). La largeur du quai n°6 pour bus devra également être réduite et la piste cyclable existante devant les gares SNCB et TEC être supprimée. Pour le parking TEC, une alternative serait d'autoriser la circulation des vélos et d'y tracer des chevrons sans déplacer les trottoirs.

Liaison Hôtel de police- bâtiment principal gare



Passage en face du bâtiment de la gare



Traversée parking gare TEC



Liaison gare TEC- chemin des cheminots



Fiche 3 Aménagement d'une passerelle à l'écluse de Bilhée

Vue d'ensemble



↔ : Nouveau chemin cyclo-piéton de 3 mètres de large

↔ : Nouvelle passerelle à construire

--- : Passerelle déjà existante

Emplacement de la future passerelle



Rampe d'accès de la future passerelle à partir du Ravel 4



Liaison avec la passerelle existante

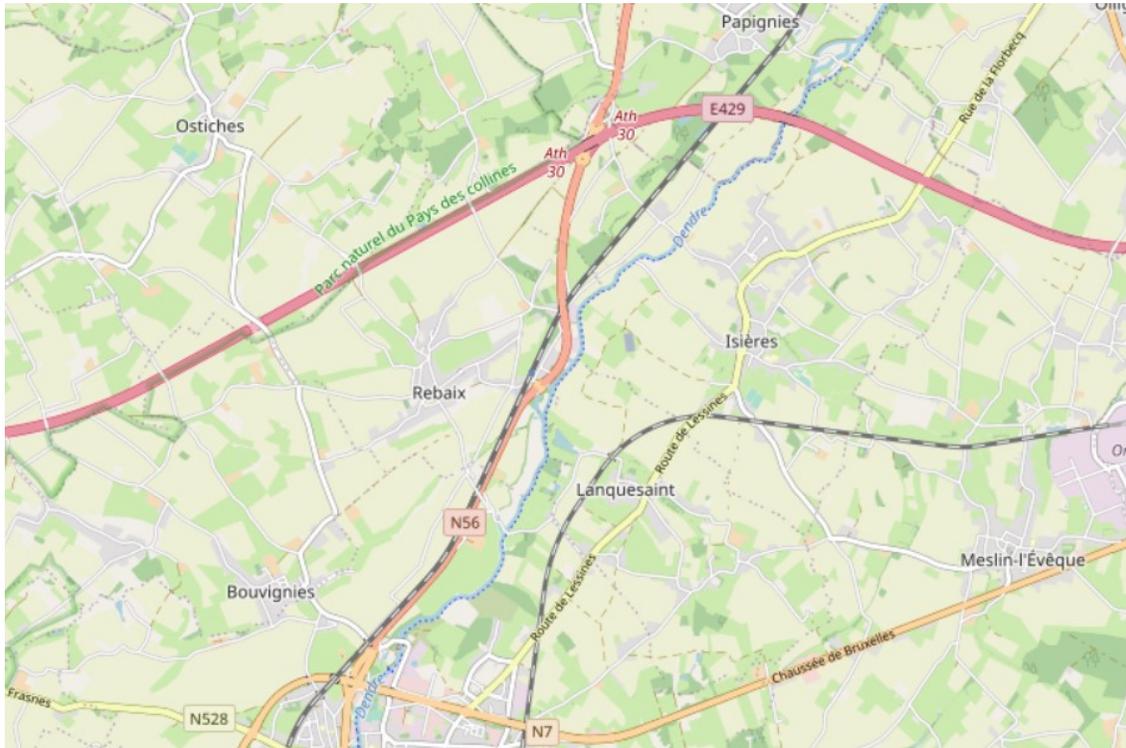


Construction d'un nouveau chemin cyclo-piéton sur 500 mètres de long sur la rive gauche pour rejoindre le Ravel 4



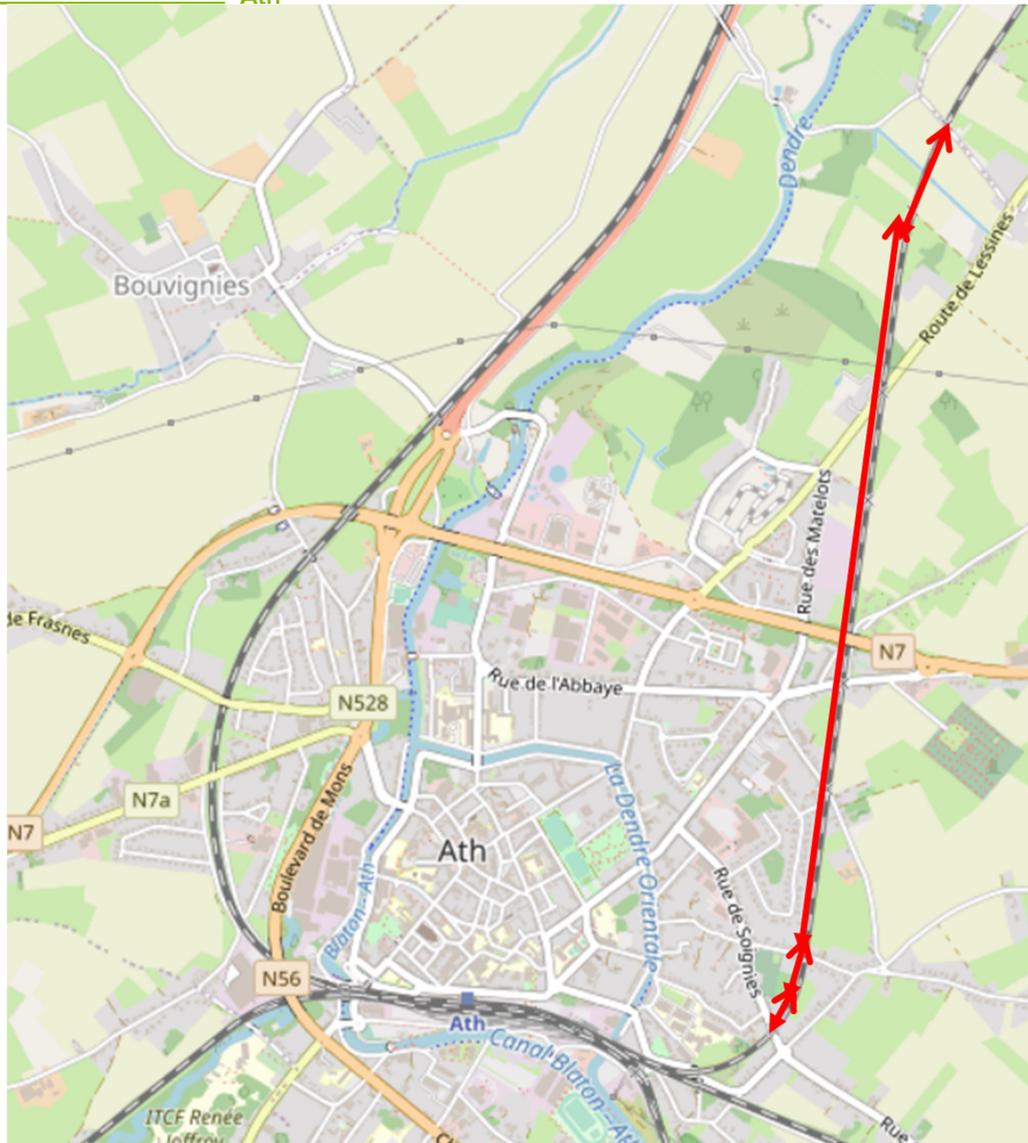


Fiche 4 Aménagement de la ligne 287 entre Ghislenghien et Ath



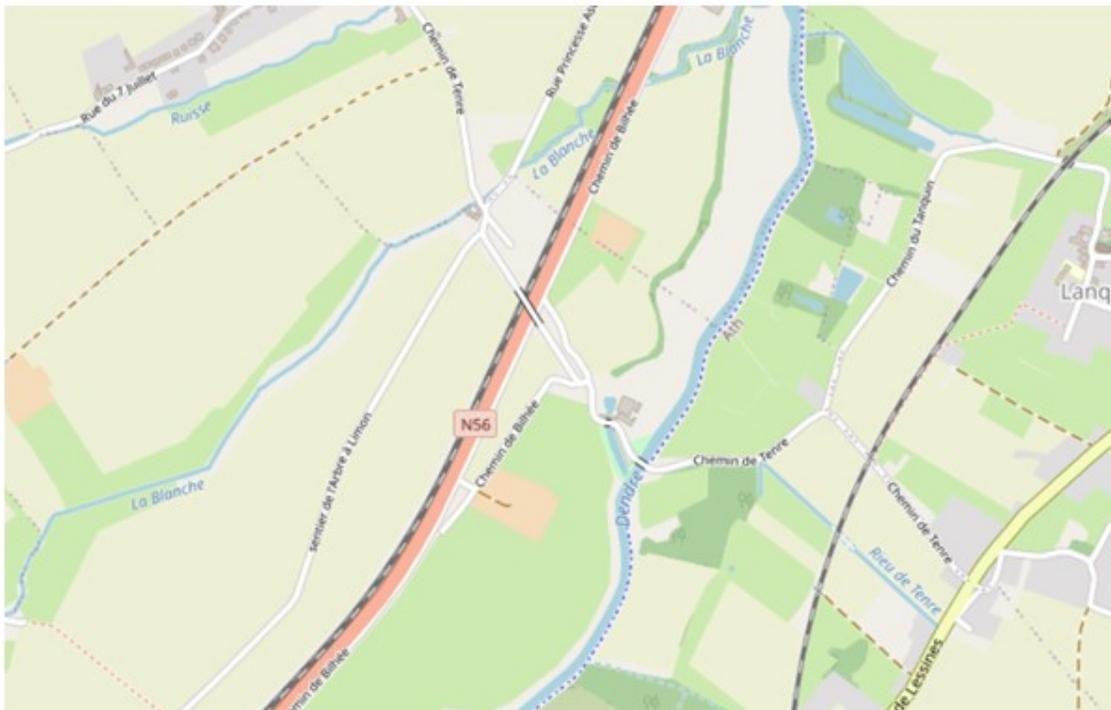
1° L'aménagement du tronçon chemin de Tenre à Lanquesaint à la rue de Soignies (environ 2,75 km) permettrait aux habitants d'Ostiches, Rebaix, Isières, Lanquesaint et Meslin-l'Évêque (à partir du chemin de la Justice) de relier le quartier de la gare en toute sécurité.

Ce tronçon est déjà utilisé quotidiennement par des piétons et il nous semble prioritaire à aménager.



Alternative sans aménagement (passer par la chaussée de Bruxelles et le boulevard des Glacis qui est beaucoup plus dangereux avec une longueur équivalente)

2°) Le tronçon chemin de Terre à Lanquesaint- chemin Preuscamp (4,7 km environ) permettra de relier le zoning de Ghislenghien/Isières/Lanquesaint au plateau de la gare en toute sécurité.



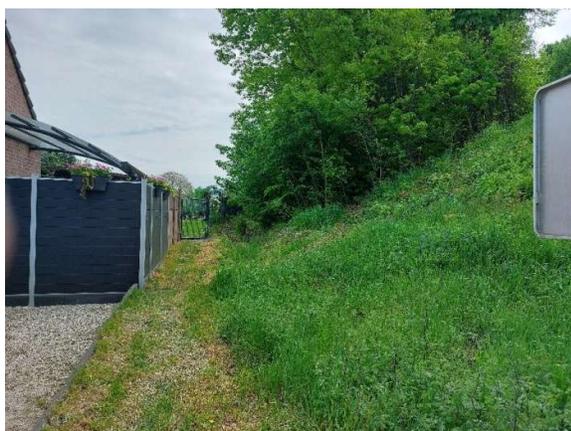
Alternative sans aménagement pour Lanquesaint : chemin des Crotihes

Alternative sans aménagement pour Isières : chemin Saint Guidon, chemin du Castillon, rue du Breux, Chemin des Crolites, Chemin de la Justice

3°) le tronçon rue de Soignies - rue de la Station près du chemin des Cheminots est difficile à aménager mais permettrait aux cyclistes de rejoindre la gare en toute sécurité

Fiche 5 : Aménagement d'un chemin cyclo-piéton reliant la rue du Bonheur au chemin de la Justice (complémentaire à l'aménagement de la ligne 287)

Aménagement d'un sentier cyclo-piéton de 130 mètres environ de long au pied du talus de la N7 pour relier la rue du Bonheur à la ligne 287. Cet aménagement permettrait de relier le quartier des Matelots avec la ligne 287 et aux piétons de relier la ligne 287 à la rue des Prés du Roy et la rue Isidore Hotton.

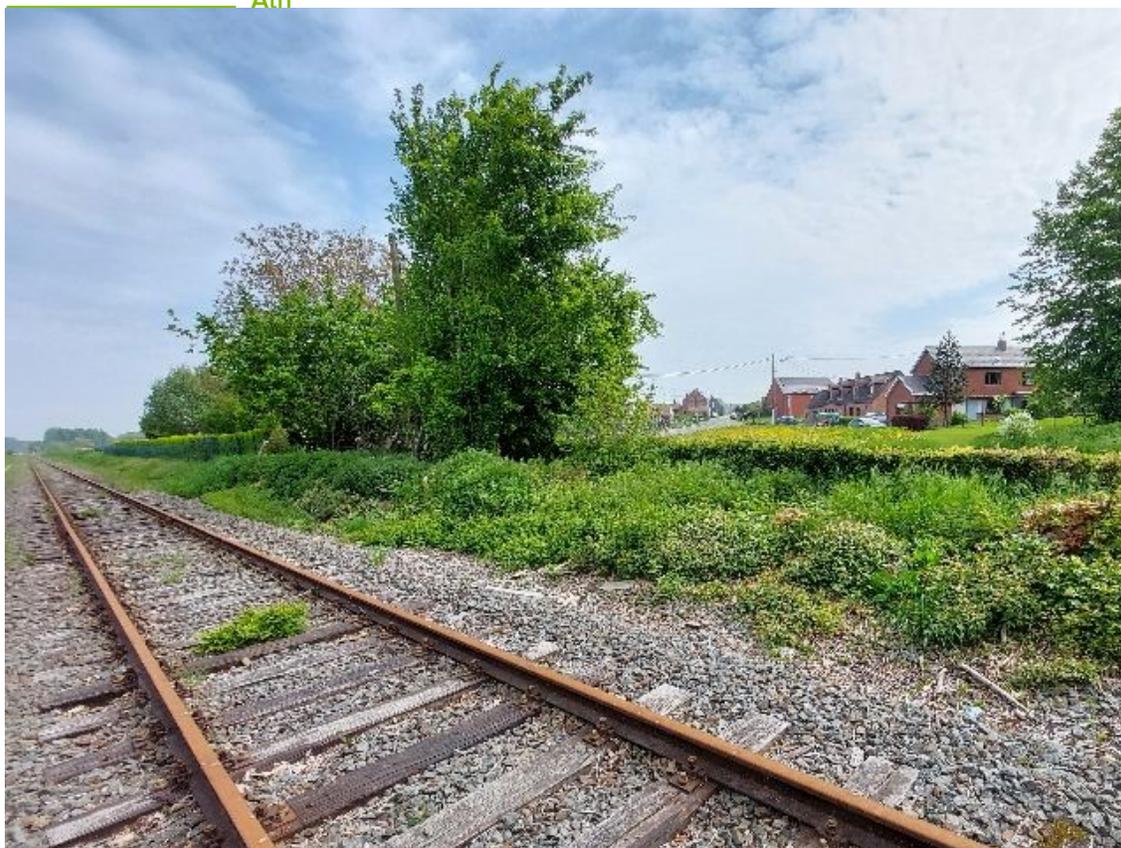


Alternative sans aménagement: emprunter la chaussée de Bruxelles, le carrefour de Lorette et la rue des Matelots (itinéraire dangereux)

**Fiche 6 Placement d'un passage à niveau sur la ligne 287 pour
relier le chemin de la Justice à l'avenue du Bonheur**

Le chemin de la Justice permet actuellement aux cyclistes venant de Meslin-l'Évêque et Ghislenghien de rejoindre la chaussée de Bruxelles et le carrefour de la place de Lorette. Le placement d'un passage à niveau sur la ligne 287, en complément de l'aménagement du chemin cyclo-piéton reliant la ligne 287 à l'avenue du Bonheur (voir fiche 6) et de celui de la rue des Près du Roy (fiche 7), permettrait aux cyclistes venant de Meslin-l'Évêque d'avoir accès en toute sécurité à l'Hôpital, au CEVA, au Ravel 4, au faubourg de Tournai.





Alternative sans aménagement: Passer par la chaussée de Bruxelles, le carrefour de Lorette, la rue de l'Abbaye, ce qui est beaucoup plus dangereux.

Fiche 7 Travaux de sécurisation de la liaison Ath-Bouvignies- Mainvault

1°) Pose de miroirs au coin entre la rue du rivage et le Ravel 4 et élargissement pour faciliter le tourne à droite



2°) Élargissement de la bande de circulation pour vélos à la rue du Rivage

Problème : la circulation des véhicules vers le parking de chez Krefel rend difficile la circulation des vélos



Proposition : Rabaissier le niveau de la taque d'égout au niveau du sol, déplacer le panneau et goudronner la voirie jusqu'au niveau de la taque d'égout pour permettre aux cyclistes de circuler en site propre jusqu'à la haie.

3°) Aménagement de 3 zones de croisement sur les accotements pour faciliter le croisement avec les convois agricole au vieux chemin de ST Amand

Problème : la largeur de la voirie et l'absence d'accotements stabilisé rend difficile le croisement des vélos avec les convois agricoles.



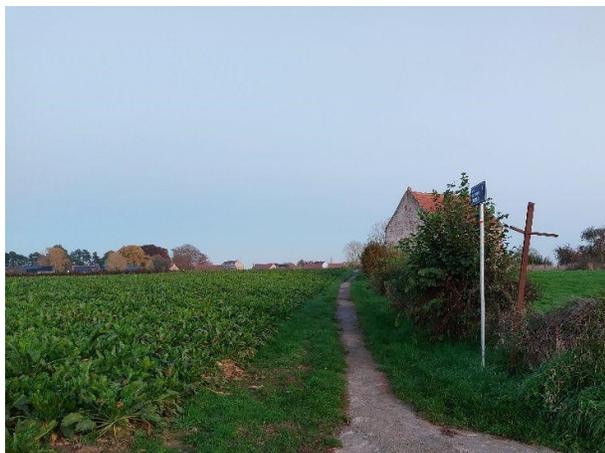
Possibilité d'élargir la chaussée sur une dizaine de mètres sur la droite pour faciliter le croisement des cyclistes avec les convois agricoles



Possibilité d'élargir la chaussée sur une dizaine de mètres sur la gauche à 2 endroits pour faciliter le croisement des cyclistes avec les convois agricoles

4°) *Elargissement de la largeur du sentier du Quesnoy à Bouvignies à 2,5 mètres (actuellement moins d'un mètre).*

Problème : La largeur du chemin du Quesnoy ne permet pas le croisement des cyclistes alors que c'est un chemin essentiel pour relier Mainvault/ le quartier du Marais au centre de Bouvignies et à Ath



5°) Aménagement du chemin du Landat à Mainvault en voie centrale avec 2 pistes cyclables unidirectionnelles ou placement de chevrons

La largeur de la voirie (6 mètres) et les accotements existants permettent d'aménager 2 pistes unidirectionnelles et une voie centrale sur une route résidentielle et très habitée ou de placer des chevrons. Cela contribuera à la sécurisation des cyclistes.



6°) Aménagement de 2 pistes cyclables unidirectionnelles sur la route de Frasnes

La largeur de la route de Frasnes (8 mètres) devrait permettre de placer 2 pistes cyclables unidirectionnelles le long de la chaussée. Des possibilités existent pour aménager une piste cyclable en site propre surélevée par rapport à la chaussée sur le côté droit (côté cimetière) de la voirie



7°) Placement de SUL à la place de Mainvault

Le placement de SUL à la place de Mainvault permettrait d'éviter aux cyclistes de devoir emprunter la route de Frasnes à hauteur de la place



Fiche 8 La sécurisation de la liaison Ath-Rebaix-Ostiches

1°) Aménagement de la passerelle de Bihée et abords

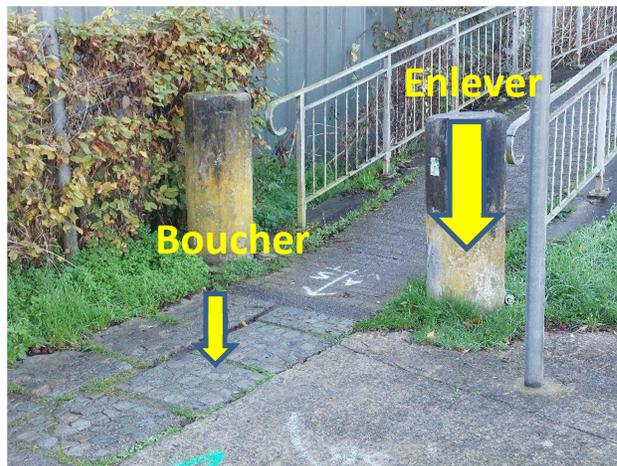
- Elargir la largeur du chemin (actuellement 1 mètre de large) qui mène à la passerelle et combler les joints

Problème : l'assise actuelle est trop étroite pour permettre la circulation des cyclistes et piétons et le revêtement actuel est glissant



Proposition : Elargir l'assise à au moins 2,5 mètres

- Rendre moins glissant le revêtement de la passerelle, reboucher les joints et supprimer la pierre ronde côté droit et déplacer le poteau pour faciliter le tournant aux cyclistes. A terme, il faudrait prévoir la construction d'une autre passerelle à hauteur de l'écluse (voir fiche 3).



Elargir l'assise du chemin reliant le chemin des peupliers au Ravel 4 à si possible 2,5 mètres



2°) Aménagement d'une chaussée à voie centrale avec pistes cyclables reliant Rebaix à Ostiches au chemin du Trieu et au chemin Pidebecq ou de placer des chevrons de chaque côté de la voirie

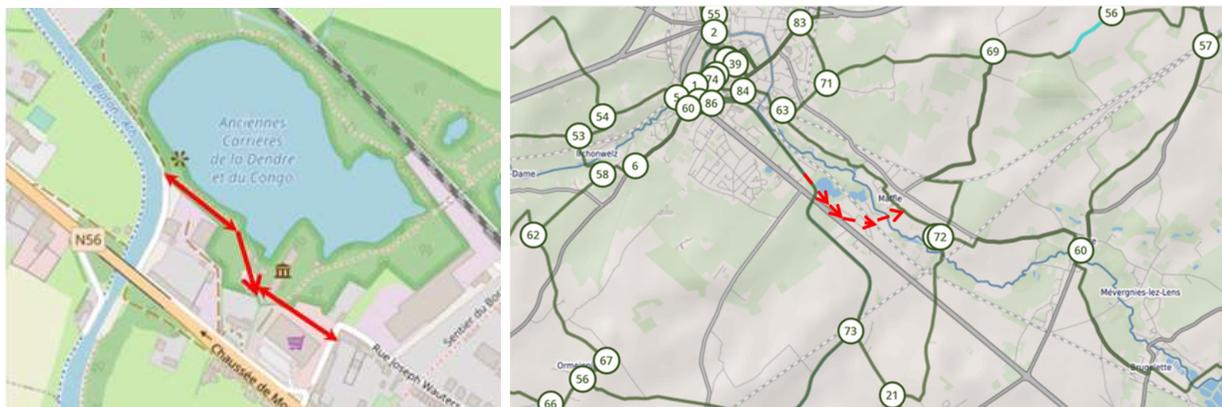
La largeur de la voirie (7 mètres à Rebaix et 5 mètres à Ostiches) permet l'aménagement d'une voie centrale et pistes cyclables qui sécurisera la circulation des cyclistes ou de placer des chevrons de chaque côté de la voirie.



Fiche 9 Liaison rive droite du canal Blaton-Ath à Maffle au musée de la pierre et à la rue Joseph Wauters

Faciliter la circulation des cyclistes sur 150 mètres sur le chemin cyclo-pédestre reliant la rive droite du canal Blaton-Ath en amont du chemin des Scamps au musée de la Pierre (chemin longeant les anciennes carrières de la Dendre et du Congo) et sur le site du musée de la Pierre pour rejoindre la rue Joseph Wauters. Cela permettrait de relier le Ravel 4 au centre de Maffle, d'Arbre (point nœud n°20, Pairi Daiza et puis Nimy (Ravel vers Tournai et Charleroi)) et Mons. Les travaux à effectuer sont l'entretien du chemin de halage, entretien du chemin pédestre le long des carrières (placement de substrat perméable adéquat permettant la circulation des vélos), signalisation sur le site du musée et placement de chicanes à l'entrée du sentier et du côté de la rue Joseph Wauters.

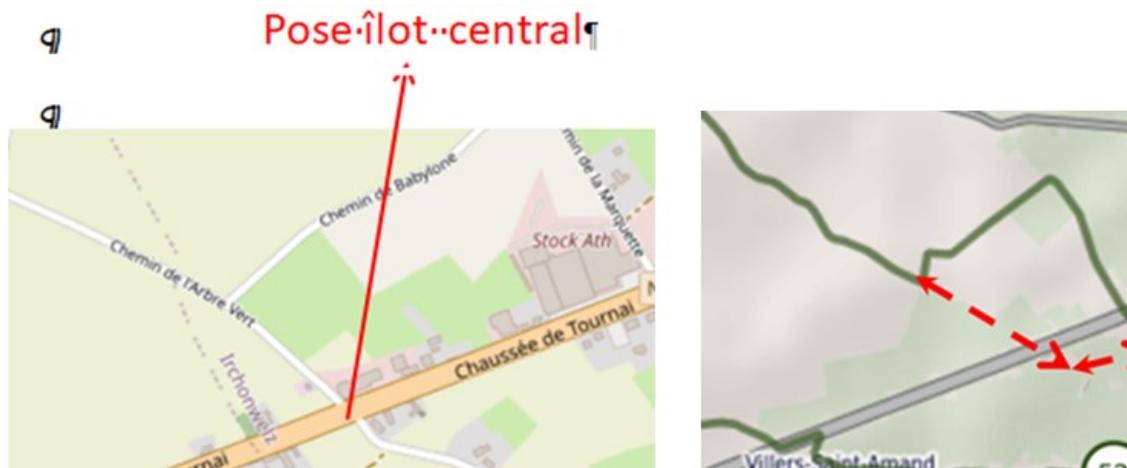




Alternative sans aménagement : Plateau de la gare, rue de Liessies (dangereux),
chemin vert et chemin des bosses- centre de Maffle

**Fiche 10 Traversée de la N7 à hauteur du chemin de l'Arbre Vert
à Villers-Saint-Amand (liaison villages Houtaing et Mainvault)
(Travaux à charge du SPW)**

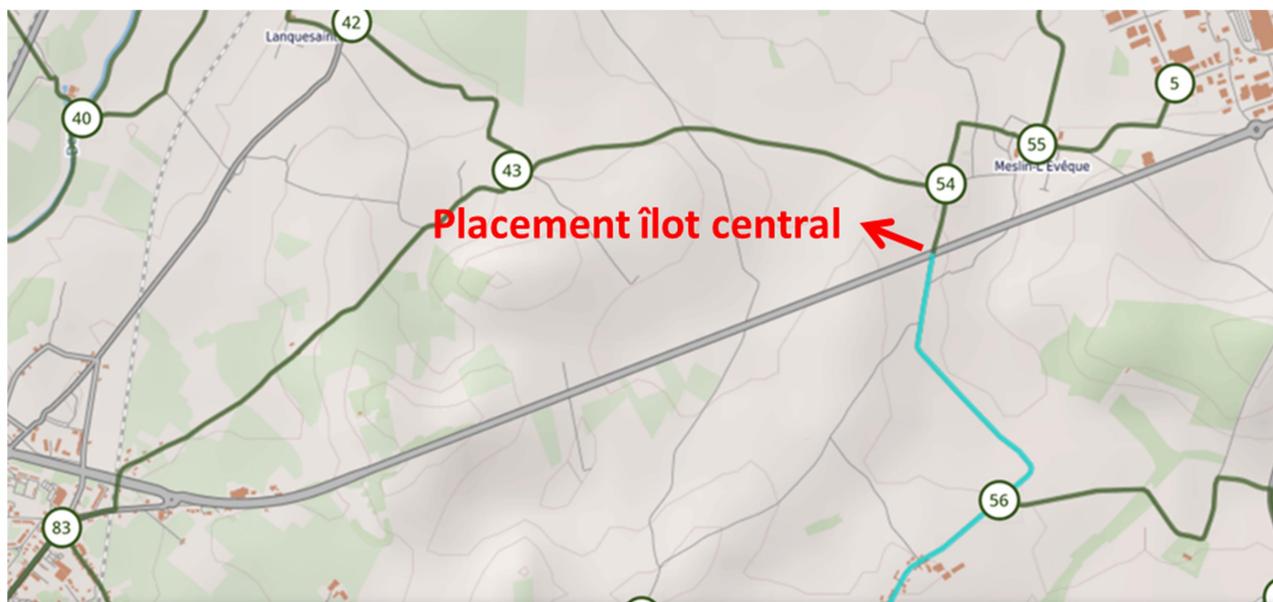
Le placement d'un îlot central au milieu de la N7 permettrait aux cyclistes venant d'Houtaing et de Mainvault de gagner 500 mètres par rapport à la traversée de la N7 par le Chemin de la Marquette (liaison points nœud 34 et 54) et d'emprunter un itinéraire plus sécurisé, le chemin de l'Arbre Vert étant moins fréquenté que le chemin de la Marquette et son îlot à l'entrée du Stock d'Ath.



Alternative sans aménagement : Passer par le chemin de la Marquette qui est un itinéraire plus dangereux et plus long de 500 mètres

Fiche 11 Traversée de la Chaussée de Bruxelles (N7) à hauteur de la rue du Breucq / rue de l'Esquinterie à Meslin-l'Évêque
(Travaux à charge du SPW)

Le placement d'un îlot central au milieu de la N7 permettrait aux cyclistes venant du centre d'Ath, de Maffle, d'Arbre et d'Attre de traverser la N7 de manière sécurisée pour rejoindre Meslin-l'Évêque et Ghislenghien en suivant l'itinéraire conseillé par les points-nœuds.



Alternative sans aménagement : Pas réellement d'alternative pour les cyclistes .

Fiche 12 Sécurisation de 460 mètres de la N525 emprunté pour la liaison Ath-Gibecq (travaux à charge du SPW)

L'itinéraire conseillé par le Gracq pour rejoindre Gibecq au départ d'Ath passe par la N525 (chaussée reliant Ghislenghien-Attre-Chièvres) appelée chemin de Ghislenghien et chemin de Chièvres à hauteur du passage sous le TGV.



Compte tenu de la dangerosité de la chaussée, le Gracq suggère d'installer des chicanes (en permettant leur contournement par les cyclistes) ou de placer des ralentisseurs.

Fiche 13 Aménagement d'une piste cyclable marquée au pont de Brantignies



Pont de Brantignies
l'emplacement du bus est
un obstacle en dur gênant
qui tourne à droite

Proposition : Changer la localisation des
emplacements bus (place des capucins)
afin de pouvoir sécuriser la circulation des



Fiche 14 Sécurisation de la circulation des cyclistes à la chaussée de Mons en limitant la vitesse des véhicules à 50 KM/h



Chaussée de Mons

La limitation de vitesse à 70km/h est trop élevée vu la présence de cyclistes sur une piste non protégée (simple marquage au sol)

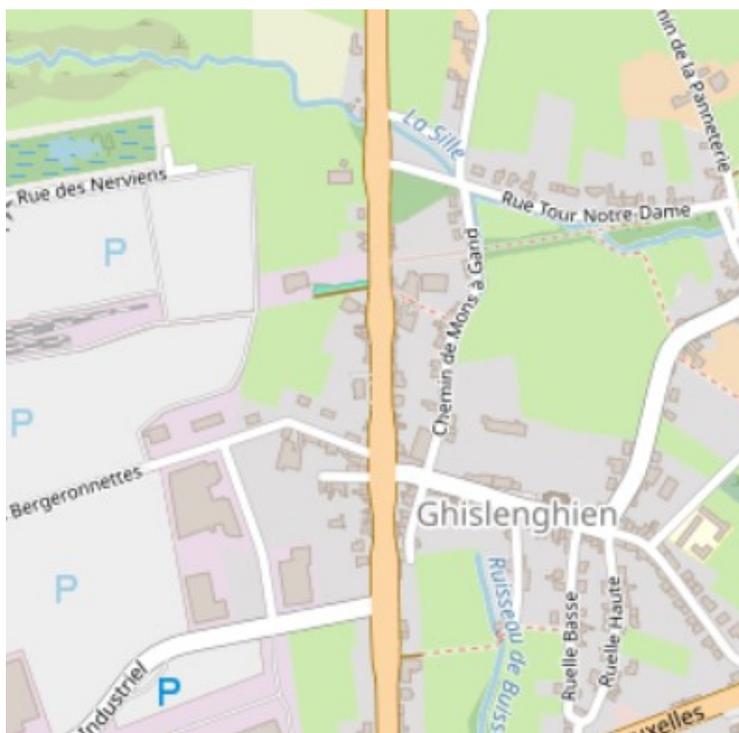
Proposition : généraliser la limitation de vitesse à 50km/h dès l'entrée en agglomération (ou à partir du carrefour avec la Route de Beloeil)



Fiche 15 Réaménagement des pistes cyclables à la chaussée de Grammont, N57 à Ghislenghien

Entre le carrefour avec la N7 et le n°91, situé à hauteur du chemin Guyot et de la Sille, la bande de béton destinée à la circulation des cyclistes est très peu visible et les voitures y sont parkées (voir photos ci-dessous) .

Il est donc nécessaire de repeindre ou de réaménager cette piste cyclable pour en assurer l'entière continuité.



Le stationnement dans les 19 villages de l'entité

La place étant un lieu central dans chaque village, nous proposons d'y installer systématiquement des arceaux même si cela n'est pas toujours considéré comme prioritaire. En effet, les cyclotouristes de passage dans l'entité ont tendance à parquer leur vélo au centre du village pour visiter l'église et les lieux remarquables à pied.

L'installation d'arceaux à l'entrée des cimetières n'a pas été considérée mais pourrait également être envisagée de même que le placement d'arceaux à proximité des tables de pique-nique qui ont été placées dans certains villages.

Au total, ce sont 112 arceaux qui ont été identifiés pouvant être installés dans les 19 villages comme indiqué dans le tableau ci-dessous

N°	Quartiers/villages	Points attraction	Nbre arceaux existants	Nbre arceaux à ajouter	Priorité 1	Priorité 2	Commentaires
30	Arbre	Place	0	2		2	Place historique très conviviale
31	Autreppe	Rue des blancs Curés	0	3		3	Possibilités de pique-niquer; ajout de 3 arceaux pour avoir un accès facile à cette zone de repos
32	Bouvignies	Place	0	2		2	placer arceaux en face de l'église et proche de l'entrée école primaire
33	Bouvignies	Ballodrome/Napoli	0	4	4		pizzeria+ ballodrome
33	Gibecq	Place Eglise	0	4	4		Salle de fêtes sur la place, arrêt de bus à proximité
34	Ghislenghien	Commerces Carrefour ch de Grammont / rue du Parc Industriel	0	4	4		Arrêt de bus à proximité

35	Ghislenghien	Commerces Carrefour ch de Grammont / rue de Ghislenghien	0	4		4	4 commerces à proximité
36	Ghislenghien	Rue de Ghislenghien (Place)	0	4	4		Arrêt de bus à proximité
37	Houtaing	Plaine de jeux	0	2		2	
38	Houtaing	Place	0	2		2	Place peu fréquentés mais salle de sports au n°9
39	Irchonwelz	Place de l'église	0	2		2	
40	Isières	Club foot Chemin du Castillon	0	4		4	
41	Isières	Commerces , église Place d'Isières (en face de l'église)	1	4	4		Arrêt de bus à proximité Remplacer la queue de cochon par 4 arceaux
42	Isières	Commerces Route de Lessines	0	4	4		Arrêt de bus à proximité
43	Lanquesaint	Rue du Saint- Sacrement 18, Ecole + Patro	0	4		4	Proximité église
44	Lanquesaint	Route de Lessines	0	4	4		Arrêt de bus à proximité
45	Ligne	Place de Ligne	0	4		4	

46	Ligne	Ancienne gare Arrêt de bus TEC		0			Arrêt de bus TEC + restaurant le Florentin 4 arceaux sous préau à demander au tEC
47	Maffle	Hall omnisports Marcel Denis	0	4	4		Enlever les râteliers existants devant l'entrée Basket; ajouter 4 arceaux côté entrée gymnastique/entrée carrière
48	Maffle	Local scouts	0	4		4	
49	Maffle	Plaine de jeux	0	4	4		
49	Maffle	Ecole provinciale	0	4		4	
50	Mainvault	Ecole+plaine de jeux	0	12	12		pas de râteliers à l'école. Placer râteliers type SNCB?
51	Mainvault	Place	0	2		2	place peu animée
52	Meslin l'Evêque	Place	0	4	4		Arrêt de bus à proximité
53	Moulbaix	Site du Moulin	0	4		4	Justifier par les activités culturelles du site.
54	Moulbaix	Place	0	2		2	
55	Ostiches	Place	2	4		4	

56	Ormeignies	Place	0	2		2	
57	Ormeignies	Salle SPOCULO	0	10		10	Remplacer les râteliers existant qui sont inappropriés
58	Rebaix	Ecole	10	0	0	0	10 bons râteliers déjà existants voir si nécessaire d'en rajouter
59	Rebaix	Place	10	0	0	0	10 bons râteliers déjà existants pas nécessaire d'en rajouter
60	Villers St Amand	2 Pl. de Villers-Saint-Amand	0	2		2	peu de fréquentation et activités
61	Villers ND	Place	0	2		2	peu de fréquentation et activités près de l'arrêt TEC
	Total villages		23	112	52	60	

Nous reprenons ci-dessous succinctement la situation dans les 19 villages de l'entité

Le stationnement dans les écoles

La commune d'Ath dispose d'écoles communales dans 12 villages (seuls les villages d'Houtaing, Autrepepe, Villers ND et ST Amand n'en ont pas) une école au centre-ville et 3 dans les faubourgs.

L'offre de parkings à vélo sécurisés et sous préau est un facteur de stimulation importante pour que les enfants prennent l'habitude d'aller à l'école à vélo. Idéalement, le parking à vélos devrait se trouver dans la cour de l'école, sous préau avec des râteliers de type SNCB (GAND) qui permettent d'accrocher en toute sécurité les vélos avec un encombrement minimum et clôturé durant la journée pour éviter que les élèves ne touchent aux vélos durant les récréations. L'offre devrait être suffisante pour couvrir 20% du nombre total d'élèves ou 5 emplacements par classe.

L'équipe des bénévoles du Gracq n'a pas contacté les directions d'école pour faire le relevé de l'existant et des besoins et s'est contenté d'observer la situation à partir de ce qui était visible de la rue. L'analyse reprise ci-dessous est donc partielle et susceptible d'être erronée. Elle a néanmoins constaté que

- très peu d'écoles disposent de préau pour abriter les vélos (école Georges Roland, école d'Ormeignies...)
- très souvent, les râteliers utilisés ne sont pas sécurisants car impossibilité d'attacher correctement les vélos (Bouvignies, Ormeignies, Ligne,...)
- A Rebaix, des râteliers sécurisants et esthétiques ont été installés à l'extérieur de l'école.

Proposition installation arceaux sur la commune Ath							
N°	Quartiers/village	Points attraction	Nbre arceaux existants	Nbre arceaux à ajouter	Priorité 1	Priorité 2	Commentaires
62	Arbre	école communale					besoins à identifier
63	Bouvignies	ecole communale	0	12	12		Remplacer les râteliers existants par des râteliers + sécurisés (arceaux ou type SNCB)
64	Ghislenghien	Ecole Rue des Passants	0	4	4		
65	Irchonwelz	ecole communale	0	12	12		pas de râteliers à l'école; le préau prévu pour parking à vélo est utilisé pour autre chose.
66	Isières	Ecole, parc omnisport	1	4	4		Remplacer la queue de cochon par 4 arceaux
67	Isières	Ecole maternelle	1	3		3	Remplacer la queue de cochon par 3 arceaux
68	Ligne	ecole communale	0	12	12		Remplacer les râteliers existants par des râteliers type SNCB + sécurisants pour les vélos
69	Meslin l'Evêque	Ecole Rue Centrale	0	4	4		Remplacer une place de parking par des arceaux
70	Ormeignies	Ecole	0	12	12		Râteliers de type SNCB
	Total Ecole		2	63	60	3	

Le stationnement à proximité des arrêts de bus TEC

Sauf erreur de notre part, il n'existe pas encore de parkings à vélos installés par le TEC aux arrêts de bus situés dans la commune. Idéalement, le TEC devrait installer à côté des 4 abribus présents sur la



commune des arceaux sous préau (cela nous semble important compte tenu que les vélos pourront y rester toute la journée).

Cela concerne les abribus de Ligne (ancienne gare SNCB), Maffle au croisement de la chaussée de Mons et de la rue de la Station, à Moulbaix à la rue de Pont en face du n°7 et à Ormeignies, rue de l'Épinette à côté de la Place.

Il serait intéressant de vérifier avec le TEC s'il envisage l'installation d'autres abribus sur la commune et qu'il prévoit d'ajouter systématiquement des parkings à vélos sous préau.